



Le mot du Bourgmestre

Le 3 mars s'est déroulée la fête des bébés, à laquelle étaient invités les 124 nouveaux-nés de l'année 2012 : 54 filles et 70 garçons (65 à Rebecq centre, 43 à Quenast, 10 à Bierghes et 6 à Wisbecq-Saintes). C'est avec plaisir que nous mettons à l'honneur sur cette page tous les bébés photographiés lors de cette fête. Bienvenue à eux dans notre beau village !

Vous trouverez dans ce numéro deux éléments majeurs de la politique communale que nous mènerons : la déclaration de politique générale pour la législature, qui reprend tout ce que la majorité souhaite réaliser durant les six années à venir, et le budget 2013 que nous avons essayé de vous présenter de la manière la plus claire et didactique possible. Comme toujours, nous travaillons en totale transparence et tentons de vous informer pas à pas des projets en cours ou à venir. Ce journal est également l'occasion de vous présenter les services communaux et para-communaux (dans ce numéro par exemple, le CPAS), les activités dans nos villages (n'oubliez pas de vous inscrire au concours « Rebecq en fleurs », fleurissez votre habitation ou votre jardin et gagnez des prix tout en embellissant le cadre de vie).

Dans un registre plus festif, je vous donne rendez-vous le week-end du 17 mars pour notre seizième Carnaval de printemps qui rassemblera petits et grands !

Dimitri

[BUDGET COMMUNAL 2013]

Les chiffres

[LE C.P.A.S.]

Bien plus que de l'aide sociale

[REBECQ EN FLEURS]

Bulletin d'inscription

[SENNE ET CARRIERES]

Le journal du Centre culturel

CARNAVAL DE PRINTEMPS

Les 15, 16 et 17 mars



Conseil communal du 19 décembre

Le Président demande l'inscription d'un point en urgence. Il s'agit de la désignation d'un observateur auprès du **Conseil Consultatif de l'Economie du Brabant wallon**, les candidatures devant être transmises à la Province pour le 20 décembre 2012 au plus tard. Le conseil marque son accord à l'unanimité sur cette proposition.

Le Conseil désigne Debroe Cédric, Dhantschutter Marie-Thérèse, Demol Arnaud, Dysseleer Alain, Faut Chantal, Jacmart Julie, Keymolen Sophie, Legasse Gilbert et Zegers Alain en qualité de membres du **conseil de l'action sociale**.

Par 12 OUI, 1 NON et 8 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Dimitri Legasse en qualité de représentant de la commune de Rebecq auprès de l'**Assemblée Générale de l'ASBL Contrat de Rivière Senne** (avec Jean-Paul Denimal pour suppléant) et présente la candidature de Dimitri Legasse en qualité de représentant du groupe « Communes et Provinces » de l'AG auprès du Conseil d'Administration de l'ASBL Contrat de Rivière Senne.

Par 13 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Patricia Venturelli en qualité de représentante de la commune de Rebecq auprès de l'**Assemblée Générale de l'ASBL Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces** (avec les directrices des écoles communales comme suppléantes).

Par 13 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Dimitri Legasse en qualité de représentant de la commune de Rebecq auprès de l'**Assemblée Générale de l'ASBL Union des Villes et Communes de Wallonie** en qualité de membre effectif.

Par 12 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil présente les candidatures de Philippe Hauters et de Sophie Keymolen pour la désignation d'un observateur au sein du **Conseil consultatif de l'économie du Brabant wallon**.

A l'unanimité, le Conseil fixe les conditions d'**octroi de subsides aux associations** et arrête comme suit la liste des subventions, sur base des dossiers présentés :

Harmonie école	800 €
Unité Scoute	1.000 €
MJ	1.800 €
Centre Culturel	56.848,77 €

Harmonie Communale	450 €
TVCom	5.333 €
Fédération des secrétaires communaux	213 €
Gilles et Clap Chabots	375 €
Association de parents Bierghes	200 €
Amicale des Pompiers	250 €
CCBW	1.055 €
ASBL Carnaval	1.250 €
Nautilus	150 €
4 balzanes	350 €
Photo club	150 €
Union des Apiculteurs	100 €
JCW	200 €
Rognon vit	200 €
Bierghes en Fête	200 €
Comité animation Quenast	200 €
Fer de lance	200 €
Rideau Biergheois	100 €
Compagnie pour Kwapa	50 €
ass. Parents Ecole St Géry	200 €
Razanaka.org	50 €
Ordifolies	250 €
UGP	50 €
FNC Bierghes	50 €
FNC Rebecq	50 €
Ayitimoun	50 €
Cercle philatélique rebecquois	50 €
Arte Almayor	100 €
Basket club	400 €
KC Rebecq	600 €
Judo club	550 €
Le Second souffle	450 €
La Godasse	250 €
Spartak	150 €
Tennisland	6.600 €
Tennisland squash	400 €
Omnisport Bierghes	200 €
Ajax mini foot	1.550 €
RUS Rebecq	1.550 €
Footlin Pot	450 €
Pétanque club caramboul	450 €
Ju jutsu	450 €
Foot vétérans	150 €
Rebecq United	1.500 €
Hikari Aikikai	450 €
Sportissimo	78.990 €
Fultech	100 €
Blue Dragons	150 €
Foyer du 3ème âge	150 €
Jeunes Aînés	250 €

Crèche Sœurs Lucrèce	
Louisa	250 €
ONE	250 €
Amitiés du mercredi	50 €
ASBL La main dans la main	325 €
Asbl Mobilité en BW	50 €
CRIBW	533 €
Domus	250 €
Vivre à domicile	100 €
TOTAL GENERAL	169.922,40 €

Attendu que, dans la nuit du 05 décembre 2012 au 06 décembre 2012, l'un des épandeurs à sel de la régie technique a subi une avarie grave, le Conseil ratifie la décision du Collège de procéder en urgence à l'**achat d'un épandeur à suspendre**.

A l'unanimité, le Conseil approuve l'état final de Entrepr. C Haulotte SPRL, Avenue des Vallées 130 à 1341 Ceroux Mousty pour le marché "Droit de Tirage 2010-2012 - **chemin du Ripain et rue de la Station** (pie)" dans lequel le montant final s'élève à 250.010,28 € hors TVA ou 302.512,44 €, 21% TVA comprise.

A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé des marchés suivants :

- Réfection partielle **Route Industrielle** (110.318,10 € hors TVA)
- Réfection voiries **Rue Trieu du Bois-Avenue Marie Dusart, Chemin Planche Quévit et Rue Parmentier** (241.894,06 € hors TVA)
- Nouvelle chaudière (1.200,00 € hors TVA)
- **Création Rond Point carrefour Rte Industrielle/Rue de Rebecq**. Désignation Bureau d'Etude (8.000 € hors TVA)

A l'unanimité, le Conseil décide des **modifications du règlement de circulation routière** suivantes :

- Le stationnement est interdit à tout véhicule : rue du Petit-Bruxelles, 106 de part et d'autre du garage sur 1m et du côté opposé de la voirie, devant le garage, sur 7m.
- Le stationnement est réservé aux personnes handicapées devant le n°7-9 de la Chaussée de la Genette sur 6 mètres.
- La délibération du 28/03/2012 décidant la mise en sens unique de la Chaussée de la Genette, du Sentier Cliquet, de la rue Robifosse et du Sentier Houillère est retirée.

- Une zone 30 est établie Chaussée de la Genette (dans la partie étroite) depuis la ferme portant le n°1 jusqu'au carrefour avec le Sentier Houillère.
- Une priorité de passage est instaurée aux endroits suivants de la Chaussée de la

Genette : à hauteur des n°1 à 23, à hauteur des n°27 à 35.

- A l'unanimité, le Conseil ratifie la décision du Collège d'ouvrir une **classe maternelle mi-temps à l'école des Tourterelles** à

dater du 19 novembre.

- A l'unanimité, le Conseil arrête, pour le mois de janvier 2013, des crédits provisoires égaux au douzième des crédits budgétaires inscrits au service ordinaire de l'exercice 2012.

Conseil communal du 16 janvier ■

- A l'unanimité, le Conseil adopte la Charte d'engagement pour le respect de l'accessibilité et l'autonomie des personnes à mobilité réduite dans les futurs espaces et les bâtiments de la commune de REBECQ (1430)

- Par 13 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil désigne ses représentants au sein des organes suivants :

- **CRIBW** : Francine HOGNE à l'AG, Anissa AMJAHAD au CA
- **CCBW** : Nathalie POELAERT et Colette BOMBOIS
- **CCBW-Maison de l'Urbanisme** : Nathalie POELAERT et Isabelle HERZET

- Par 12 OUI et 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil désigne ses représentants au sein des organes suivants :

- **Comité de concertation/négociation syndicale** : le Bourgmestre Dimitri LEGASSE, Axel DEMOL, Philippe HAUTERS et Léon KYQUEMBERG
- **Comité de concertation Commune/CPAS** – désignation des représentants de l'autorité communale : le Bourgmestre Dimitri LEGASSE, Hervé MEERSSCHAUT et Patrick OPHALS

- A l'unanimité, le Conseil décide de modifier comme suit le **règlement de circulation routière** :

- Deux passages pour piétons sont délimités, rue Sainte-Renelde : face à l'arrêt de bus devant les habitations portant le n°64-66 et devant l'habitation portant le n°50.
- Le stationnement est autorisé à tous les véhicules Grand Place de Quenast, sauf sur 20m, le lundi de 17h30 à 21h00.
- Le stationnement est réservé aux personnes handicapées devant le n°76 de la Chaussée d'Enghien sur 6 mètres.
- La circulation est interdite aux véhicules de plus de 7,5t, sauf pour la circulation locale et pour les bus aux endroits suivants : rue Sainte-Renelde au rond-point Breda en venant vers Rebecq, Place Léo-

pold Nuttinck depuis le croisement avec la N7. La circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5t, sauf pour la circulation locale et pour les bus aux endroits suivants : Place du Centenaire depuis le carrefour avec le Chemin du Croly, rue de la Station depuis le carrefour avec le Sentier de la Senne (en direction du centre de Quenast), rue de Rebecq depuis le carrefour avec la Route Industrielle (en allant vers Quenast). La circulation est interdite aux véhicules de plus de 8t, sauf pour la circulation locale et pour les bus à la rue de Rebecq, depuis le carrefour avec la rue Urban (en allant vers Rebecq)

- A l'unanimité, le Conseil décide de renouveler la **commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité** en assurant une répartition propre à lui permettre d'assurer le rôle de commission locale de développement rural et charge le Collège communal de procéder à un appel public aux candidats dans le mois de la présente décision.

- Le Conseil prend connaissance de l'arrêté du Collège provincial du 19 décembre 2012 portant approbation de la **modification budgétaire communale n°3** pour l'exercice 2012.

- Le Conseil décide de modifier l'article 8 du règlement de la **taxe directe sur l'enlèvement et le traitement des immondices** du 21 novembre 2012.

- A l'unanimité, le Conseil décide de transférer le fond de caisse d'une valeur de 100 euro, attribué à Madame Bertiaux, ancienne responsable du service Population / état civil à Madame Scournaux, nouvelle responsable du service Population / état civil.

- Par 13 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil décide de modifier la **redevance sur la délivrance des documents administratifs**. Les taux sont fixés comme suit :

- cartes d'identité et titres de séjour: 2,50€ en plus du prix coûtant,
- attestations d'immatriculation: 6,20€ ;
- pièce d'identité enfants étrangers de moins de 12 ans (pochette comprise) : 1,25€ ;
- Kids ID : prix coûtant ;
- passeports
- -nouveau passeport : 6,00€ (arrondi)
- -nouveau passeport : (procédure d'urgence) 13,00€ (arrondi)
- permis de conduire : prix coutant + 5,00€
- délivrance de documents administratifs (copies, extraits, certificats,...issus des registres de population ou d'Etat civil) : 5,00€
- copies conformes et légalisation de signature : 2,50€
- carnet de mariage 15,00€
- recherches administratives dans les registres de population, demandes d'adresses... (port compris) : 5,00€
- recherches généalogiques : 3,50€/quart d'heure entamé
- photocopies : 0,15€/pièce
- recherches pour renseignements urbanistiques aux notaires : 40€ pour maximum 5 parcelles et 10€ par lot entamé de 5 parcelles supplémentaires.

- A l'unanimité, le Conseil adopte le **plan d'embauche et de promotion 2013**.

- Entendu Monsieur Marchetti qui justifie le vote qui sera celui de son groupe (abstention) par le fait que certains projets reçoivent l'assentiment de son groupe tandis que d'autres non ; entendu Monsieur Legasse, rejoint par d'autres membres du conseil, qui propose que l'on procède dès lors à un vote projet par projet, le conseil décide, par 13 oui, de procéder à l'examen, projet par projet, des investissements prévus au budget extraordinaire.



Conseil communal du 16 janvier

■ Suspension de séance.

■ Entendu Monsieur Marchetti qui justifie le vote qui sera celui de son groupe (abstention sur l'ensemble des projets « sur la forme »), vu l'absence de préparation ; attendu que le Président du conseil invite les membres à poser leurs questions ; attendu qu'aucune question n'est posée concernant ce point de l'ordre du jour ; attendu qu'il est dès lors procédé à un vote unique sur le tout, le conseil, par 12 OUI et 9 ABSTENTIONS, marque son **accord de principe sur la réalisation des investissements** à inscrire au budget extraordinaire 2013, ainsi que sur leur mode de financement.

■ Par 12 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil décide de consacrer entièrement la somme de 643.836,76€ constituant les Fonds SEDITEL pour le financement d'investissements

inscrits ou à inscrire au service extraordinaire.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de retenir la procédure négociée sans publicité préalable comme mode de passation des marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 5.500€ HTVA relatifs au service extraordinaire, d'autoriser la passation des marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 5.500€ HTVA relatifs au service extraordinaire via simple bon de commande, le marché se constatant par simple facture acceptée, de fixer les conditions pour la passation et l'exécution de ces marchés.

■ Par 12 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le budget 2013.

■ Le Président invite Monsieur Hassan Idrissi à présenter les



comptes de l'édition 2012 du Concerto. Monsieur Idrissi replace l'activité dans le cadre des missions du Plan de Cohésion Sociale, en rappelant les objectifs et en citant les résultats obtenus en termes de mixité sociale et intergénérationnelle. Il présente les documents dont les membres ont pu prendre connaissance dans le dossier administratif. Suite à la de-

mande d'un membre concernant l'édition 2013, Monsieur Idrissi signale que la programmation dépendra des sponsors puisque, dans le projet de budget 2013, l'intervention de ceux-ci devrait passer de 54.000€ (pour 2012) à 70.000€. Le Président, au nom du conseil communal, félicite les organisateurs et les bénévoles de cette manifestation.

Carnaval 2013



La 16ème édition du Carnaval de Rebecq aura lieu le dimanche 17 mars 2013. Le cortège traversera les villages de Quenast et Rebecq, par conséquent, certaines rues seront fermées à la circulation durant la journée. Le stationnement sera interdit chemin du Croly (depuis le Try à Fourche), sur la Place du Centenaire, sur la Grand Place de Quenast, sur la Grand Place de Rebecq ainsi que dans les rues où passe le Cortège.

A partir du samedi 16 mars à 13h et jusqu'au lundi 18 mars à 8h, la circulation sera rétablie dans les deux sens Ruelle Al'Tache.



Le Carnaval des enfants aura lieu le samedi 16 mars de 12h à 18h.

Le cortège partira de la salle de l'Ancienne gare, empruntera la rue du Pont, la rue Dr Colson, le site du CPAS, puis retour par le même chemin pour terminer la fête à la salle de l'Ancienne gare. Ces rues seront fermées à la circulation entre 13h et 18h et le stationnement y sera interdit.

BON CARNAVAL À TOUS !

11h00 : Rassemblement des chars entre le chemin du Croly (Try à Fourche), la Place du Centenaire et la Grand Place de Quenast.

13h00 : Départ Grand Place de Quenast
Rue du Faubourg

Rue de Rebecq
Rue Urban
Rue Trieu du Bois
Rue du Pont
Rue Docteur Colson
Sentier tout blanc
Sentier de la Houillère

Rue E. Solvay
Grand Place de Rebecq

Ces rues seront fermées à la circulation de 10h à 17h

Ces rues seront fermées à la circulation de 14h à 20h.

Ces rues seront fermées à la circulation de 15h à minuit.

Stérilisation des chats errants et domestiques ■

Pourquoi et que prévoit la loi ?

La prolifération des chats errants et des chats domestiques est un problème de salubrité publique. Chaque année les chats qui divaguent dans nos rues sont de plus en plus nombreux et le budget alloué par la Commune pour la stérilisation des chats a pour objectif d'endiguer cette problématique. En effet, l'animal est fécond à partir de six mois et un couple peut engendrer en cinq ans plus de 5 000 chatons !

Le Conseil des ministres a adopté en août dernier un arrêté royal servant de cadre légal au « plan pluriannuel » de stérilisation des chats. Le SPF Santé Publique a donc pris une série de mesures visant à lutter contre la prolifération des chats errants.

L'arrêté royal entré en vigueur le 1er septembre 2012, s'adresse principalement aux refuges et aux éleveurs. Les chats devront être stérilisés, identifiés et enregistrés au moyen d'un microchip avant d'être adoptés. Il existe toutefois une dérogation pour les refuges jusqu'au 1er mars 2013, prévoyant qu'un contrat peut être conclu avec l'adoptant, lequel s'engage à faire stériliser l'animal chez un vétérinaire de son choix dans les six mois à compter de la date d'adoption. A partir du 1er mars 2013, le même contrat pourra être conclu jusqu'au 1er mars 2014, pour des chats âgés de moins de six mois au moment de l'adoption.

La stérilisation, l'identification et l'enregistrement par toute personne responsable voulant commercialiser des chats sera rendue obligatoire à dater du 1er septembre 2014. Une exception est prévue pour les chats destinés aux éleveurs agréés ou aux personnes domiciliées à l'étranger. Dans ce cas ils devront être uniquement identifiés et enregistrés.

Un an après l'entrée en vigueur de la mesure s'adressant aux refuges et aux éleveurs, sur base d'analyse statistiques et de santé publique, il pourra être décidé d'étendre la mesure à tous les responsables détenant des animaux.

Que fait la commune ?

La Commune a contracté une convention avec le refuge « Animaux en Péril » pour la stérilisation des chats errants.



La procédure prévoit que les riverains signalent la présence (lieu), le nombre et le sexe des chats au Service Accueil de la commune (067/63.49.20) sans oublier de fournir toutes les coordonnées personnelles afin d'assurer le meilleur suivi. Il faut communiquer également s'il est souhaité que les chats, une fois stérilisés, soient relâchés sur le site ou s'ils doivent être proposés à l'adoption au refuge. Le service sollicite ensuite une offre de prix auprès d'Animaux en Péril pour la capture, le transport et la stérilisation des animaux. Le Collège marque son accord sur le prix en fonction du budget disponible. L'accord est transmis à Animaux en Péril afin de procéder à la capture des chats.

Pour information, le coût d'une telle intervention se monte à :

- 75 € pour des chats adultes femelles (65€ de frais de stérilisation + 10€ de frais de transport)
- 40€ pour des chats adultes mâles (30€ de frais de stérilisation + 10€ de frais de transport)

Les frais sont entièrement pris en charge par la Commune. (en fonction du budget annuel disponible).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service Accueil au 067/63.49.20.



Budget 2013, Un budget de transition ■

L'année 2012 ayant été une année électorale, le nouveau Collège et le nouveau Conseil communal mis en place en décembre 2012 seulement ont souhaité produire **un budget 2013 de transition**, afin de ne pas pénaliser les projets en cours tout en se laissant le temps à la nouvelle majorité en place de s'approprier plus avant la situation financière de la commune, de manière à temporiser avant d'éventuels choix budgétaires plus affirmés.

Le travail réalisé en amont par les services administratifs afin d'étudier avec précision chaque article de manière à coller au plus près à la réalité porte ses fruits. Chaque article budgétaire, piloté par un agent, sous la direction d'un chef de bureau, est suivi et adapté tout au long de l'année selon l'évolution des dossiers. Cela permet de réaliser des économies conséquentes et de maîtriser l'explosion des coûts, notamment en termes de fonctionnement et de dépenses de personnel. Cette maîtrise des coûts de fonctionnement et une vision toujours plus affûtée des coûts de personnel permettent de présenter un budget qui, bien que difficile, reste largement en-deça du tiers du boni cumulé.

Un réel effort a été réalisé afin que ce budget initial reflète au plus près ce que sera le futur compte, et ce malgré l'installation des nouvelles instances communales en toute fin d'année. Cette démarche demande du temps et un investissement considérable des agents mais nous pensons qu'une bonne gestion réclame cet engagement et cette connaissance pointue de chacun des crédits.

Nous souhaitons mettre en œuvre une gestion financière rigoureuse et cela nécessite un changement des fonctionnements historiques des administrations, souvent plus enclines à garder des marges de sécurité. L'étude de chaque article budgétaire permet aux agents d'affiner leur méthode de travail et d'assurer un meilleur suivi de leurs budgets tout en collant aux réalités de terrain.

Au niveau de l'extraordinaire, le budget 2013 est un budget raisonnable, qui continue à mettre en œuvre des travaux visant à offrir aux citoyens des infrastructures publiques de qualité. Une attention particulière a été portée aux problèmes d'inondations que connaît la commune, avec la réfection des ponts suite aux inondations par débordement et le placement de fascines pour lutter contre les inondations par coulées de boue. Peu à peu, nous dotons la régie technique d'outils appropriés à ses tâches variées. De grands dossiers comme la réaffectation de la Chapelle des Anciens Hospices ou la rénovation de la Grand Place de Quenast débiteront en 2013. Nous allons faire appel à tous les subventionnements possibles et continuer le travail de recherche de subsides et de préparation des dossiers afférents.

Le Collège communal

Quelques recettes

■ Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des communes**) représentent un montant de 1.963.465,22 €,

■ La taxe **IPP** représente un montant de 3.256.946,50 € et le **précompte immobilier** représente un montant de 1.879.176,43 €.

Il est à remarquer que les deux principales taxes que sont la taxe additionnelle à l'IPP et la taxe communale additionnelle au précompte immobilier sont inchangées par rapport à l'exercice antérieur.

■ La Commune reçoit de nombreux **subsides pour des emplois qualifiés** : 20.000 € pour le poste de conseiller en environnement, 65.738,43 € pour le Service Plan de Cohésion Sociale, 22.798 € pour le poste de coordinateur extrascolaire, 190.146,06 € pour des emplois dans le service technique

Quelques dépenses

■ Le montant total des rémunérations du **personnel** d'administration et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 1.977.737,83 €.

■ L'intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** est de 835.417,57 €.

■ La contribution communale dans la charge de fonctionnement du **service incendie** (Tubize) se monte à 250.000 € et l'intervention de Rebecq dans le centre 100 se monte à 5.000 €.

■ Les dépenses totales pour le fonctionnement de **l'enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires se montent à 592.610,05 €

■ L'intervention pour les **fabriques d'église** représente un montant total de 138.817,95 €.

■ La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de 1.279.658,06 €.

■ Le coût de collecte et d'incinération des **immondices** représente un montant total estimé à 481.169,02 € (en sachant qu'en matière de déchets il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Investissements prévus en 2013

Entre autres :

■ des travaux de **réfection des ponts suite aux dégâts causés par les inondations** pour un montant de 150.000 € (avec un subside de 119.154,12 €) et la **création de fascines pour lutter contre les coulées de boue** pour un montant de 40.000 €

■ des **travaux d'asphaltage** de différentes rues pour un montant de 100.000 €

■ des **travaux d'asphaltage de la Route industrielle** pour un montant de 157.684 € (avec un subside de 80.090 €)

■ l'aménagement d'un **rond-point au carrefour Rue de Rebecq/ Route Industrielle** pour un montant de 45.000 €

■ des travaux de **rénovation des voiries Rue Trieu du Bois, Avenue Marie Dusart, Rue Parmentier** pour un montant de 350.000 € avec un subside de 137.687 €

■ l'achat de **tonnelles et matériel pour les festivités et fêtes associatives** pour un montant de 26.000 €

■ l'achat de **chaises empilables pour la Salle de l'Ancienne Gare** pour un montant de 2.000 €

■ l'achat de jeux pour la **plaine de jeux du Fair-play à Quenast** pour un montant de 10.000 €

■ le **remplacement des châssis à l'école communale de la Ruelle al Tache** pour un montant de 17.500 €

■ l'achat de **meubles scolaires** pour les diverses implantations pour un montant de 12.500 € et l'achat de **matériel audiovisuel et informatique pour les écoles** pour un montant de 3.000 €

■ le **gunitage du pont du Petit Train du Bonheur** pour un montant de 10.000 €

■ l'achat de **bancs pour le projet du Conseil communal des aînés** pour un montant de 12.811 €

■ la réfection des **trottoirs Avenue des Cayoteux et Avenue des Rokètes** pour un montant de 180.000 € (avec un subside de 133.952 €)

■ les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la régie technique et suite aux récents vols commis :

■ l'achat d'un **camion porte-containers** pour un montant de 167.500 €

■ l'achat d'une **camionnette pick-up** pour un montant de 30.000 €

■ l'achat d'une **tondeuse** pour un montant de 30.000 €

■ l'achat d'une **machine pour marquage routier** pour un montant de 5.000 €

■ l'étude en vue de la rénovation de la **Grand Place de Quenast** pour un montant de 25.000 €

■ l'étude en vue de la **réaffectation de la Chapelle des Anciens Hospices**, pour un montant de 224.000 € (avec un subside de 98.000 €) en collaboration avec l'IPW

■ l'aménagement d'un **parking à la Rue de la Gendarmerie** pour un montant de 90.000 €

■ la **fin du chantier des Anciens Hospices** pour un montant de 200.000 € (comprenant des crédits de travaux reportés et des aménagements divers : mobilier, fléchage...)

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 2.402.829,30 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des **subsidés** à recevoir, qui sont de l'ordre de **568.883,12 €**
- par un prélèvement sur le **fonds de réserve (1.821.135,18 €)**

Attention : changement de prix pour les documents administratifs

En date du premier avril, le prix des documents suivants va changer :

- la carte d'identité enfants - de 12 ans passe de 3€ à 6€ ;
- la carte d'identité électronique passe de 14,50€ à 17,50 €.

Dans les prochains mois, notre Commune va passer à la délivrance des permis de conduire format carte bancaire (la date exacte ne nous a pas encore été communiquée). Ces permis coûteront 25 € et auront une durée de validité de 10 ans. Dans un premier temps, il n'y a aucune obligation de changer votre ancien permis de conduire qui devrait rester valable jusqu'en 2033.

Nous tenons à vous préciser que ces augmentations ne sont pas imputables à notre Administration communale mais bien à la société de production de ces documents.

Pour une transparence complète, sachez que notre Commune délivre :

- les cartes enfants de moins de 12 ans au prix coûtant ;
- les cartes électroniques à 17,50 € (15 € de fabrication et 2,50 € de part communale) ;
- les permis de conduire à 25 € (20 € de fabrication et 5 € de part communale).

Déclaration de politique générale communale

Voici in extenso le texte de la Déclaration de Politique générale pour la mandature, proposée par le Collège communal et adoptée lors du Conseil communal du 20 février.

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

La gestion d'une Commune est un défi quotidien, particulièrement dans un contexte économique général difficile. Face aux multiples attentes des citoyens, vu l'évolution sans cesse plus rapide des lois, décrets et réglementations et les inconnues d'un futur imprévisible, il n'est pas évident de tout prévoir ni de tout déterminer de manière précise. La présente déclaration de politique générale communale décline cependant les axes majeurs que **la majorité mettra prioritairement en œuvre pour la mandature 2012-2018, sachant qu'un Programme Stratégique Transversal (P.S.T.)** sera élaboré dans les mois à venir, reprenant plus en détail chaque projet, ses délais, ses étapes de mise en place.

En préambule, et avant toute déclinaison des projets envisagés, il est indispensable de maintenir une gestion saine des finances communales sans laquelle nulle proposition ne peut voir le jour. S'il n'est nullement prévu d'augmenter la pression fiscale, une trésorerie positive et un taux d'endettement raisonnable doivent être maintenus. **La majorité s'engage à contrôler la dette tout en recherchant en permanence un équilibre budgétaire à l'exercice propre, « monitoré » par un contrôle budgétaire, incluant également les entités subordonnées comme le CPAS.** Enfin, la mise en œuvre du Programme Stratégique Transversal a pour but de garantir une application optimale des processus communaux.

De la même manière, une politique rigoureuse doit garantir une gestion à visage humain, veillant à informer au mieux et associant autant que faire se peut le personnel, les élus et les citoyennes et citoyens de notre Commune.

Des économies d'échelles seront générées suite à l'aménagement du Centre Administratif ; les services administratifs, la gestion financière et comptable, les travaux, le patrimoine, les services du CPAS et de la Commune rechercheront un maximum de synergies pouvant aller, à terme, à une fusion de certaines activités.

Etre proche des citoyens, c'est être à l'écoute de leurs besoins, comme cela a déjà été initié par la consultation de la population et des réunions d'information. Ces rencontres seront systématisées pour tous les grands projets communaux (aménagement de villages, grandes infrastructures), et pour les projets d'urbanisme. A cet effet, tous les outils modernes d'information seront encore développés : site Internet, bulletin communal d'information, guide à destination des habitants...

La qualité de l'enseignement restera une priorité absolue de la majorité.

Outre la finalisation de la rénovation des écoles communales et le maintien de la qualité des équipes éducatives et du soutien scolaire, l'élaboration d'un fil conducteur pédagogique, en s'appuyant sur la spécificité de chacune des écoles, sera encore renforcée par la



pérennisation du service communal de l'enseignement et une coordination pédagogique. L'apprentissage des langues sera intensifié.

La qualité de l'accueil extrascolaire tant avant et après l'école que durant les vacances restera également une priorité de la majorité qui tentera de faire correspondre au mieux l'offre à la demande.

Au niveau de la petite enfance, outre la création d'un guichet unique pour les demandes d'inscription en milieu d'accueil, les projets initiés en matière d'accueil de la petite enfance seront finalisés, notamment sur le site de l'école communale de Bierghes.

Quant à l'extension de la maison de retraite, il en sera de même. Pour veiller à une efficacité optimale du Home, il sera privilégié d'adosser des services (Court séjour et/ou Centre de soins de jour) à ce dernier. Par ailleurs, le CPAS veillera à optimiser toutes ses ressources, à étudier des financements alternatifs et à maîtriser au plus la dotation communale.

La protection de nos paysages et de notre patrimoine naturel et architectural est une autre des priorités absolues de la majorité.

La défense de ce caractère rural sera encore renforcée, de même que la préservation de la cohérence architecturale de nos villages. Pour ce faire, le Schéma de Structure Communal, dont les premières étapes ont déjà été franchies sous la précédente mandature, sera finalisé, après enquêtes auprès de nos concitoyens et des organes concernés dont la CCATM - afin d'enrichir ses compétences d'avis. Cette opération définira, entre autres, les endroits constructibles dans les décennies à venir sur le territoire de notre Commune, ainsi que la manière d'y construire et les densités d'habitat de chacun des noyaux. Le développement de logements acquisitifs accessibles passera par la vente du terrain Planche Quévit et l'appel à la Régie foncière provinciale ainsi que par des partenariats avec l'Agence Immobilière Sociale, la SCRL du Roman País pour la cogestion du parc de logements communaux.

La modernisation du service des travaux est essentielle au sein d'une commune, ce sera une de nos préoccupations majeures.

Diverses activités (garage, peinture, parc automobile, réseau d'eau, asphaltage, déneigement, fauchage, espaces verts...) seront analysées en profondeur. En fonction des résultats de ces études, des alternatives seront envisagées et proposées par le Collège afin d'optimiser au maximum l'efficacité du service en vue de répondre mieux encore aux attentes et aux besoins de nos concitoyens. La délocalisation du dépôt communal sera un paramètre important de l'efficacité future de ce service.

La Grand Place de Quenast sera rénovée tout en augmentant les places de parking pour favoriser sa lisibilité, attirer les commerces et améliorer la jonction avec la Place du Centenaire.

Conformément au Plan Communal de Mobilité arrêté sous la précédente mandature, de petits et moyens travaux d'aménagements d'infrastructures seront menés pour favoriser la mobilité douce. L'aménagement et l'embellissement de nos infrastructures devraient constituer un des axes majeurs des investissements à venir.

Outre un plan routes et trottoirs, (programme sur six ans de rénovation, de modernisation et surtout de sécurisation de nos diverses voiries communales), la majorité sensibilisera au mieux le SPW afin de sécuriser également les voiries régionales.

Une attention particulière sera apportée à l'accessibilité des bâtiments publics, notamment à l'égard des personnes à mobilité réduite, et nous entendons bien renouveler le label Handycity.

Une des innombrables tâches auxquelles le service des travaux doit faire face est l'entretien et la mise en valeur de notre patrimoine communal.

La rénovation de la chapelle et de la grange ainsi que la modernisation de l'ancienne gare seront menées à bien, en bonne intégration dans le périmètre de rénovation des anciens hospices, futur centre administratif et de la Grand Place. Les bâtiments à destination du culte feront l'objet d'une attention particulière au vu de la volonté de synergies à obtenir entre les fabriques d'église.

En matière associative, la volonté de la majorité est de soutenir durablement les associations afin de leur assurer l'occupation de locaux de qualité, en concertation avec les acteurs concernés.

La majorité renouvellera le Conseil Consultatif Communal des Aînés et poursuivra le développement des activités des Aînés tant dans les domaines culturels et de détente que dans le domaine sportif. Le soutien, notamment logistique, aux associations de quartier ou autres, dynamiques dans notre commune sera bien évidemment maintenu et la mise à disposition d'infrastructures autonomes (par exemple, tonnelles de grande taille ou podiums), à destination du monde associatif sera envisagée.

Pour les sportifs, les infrastructures du football étant maintenant réalisées, il reste la création de tribunes couvertes aux

abords du terrain synthétique et, si une évaluation de l'occupation des locaux montre leur nécessité, la construction de quelques vestiaires complémentaires entre les terrains de football. Notre attention sera plus particulièrement tournée vers la construction, via l'intercommunale SportissimO, des infrastructures de la piscine. De même, nous nous efforcerons de valoriser le sport pour tous et un salon des sports permettra de présenter toutes les offres de sport disponibles dans la commune.

La politique culturelle mise sur pied par le Centre Culturel, doté d'un contrat programme pluriannuel, continuera à être soutenue par la majorité et cette institution sera l'épine dorsale de la politique culturelle communale. C'est ainsi que la bibliothèque communale, devrait également, comme le précisent les récentes circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tendre à réaliser un maximum de synergies avec le Centre Culturel. Une réflexion sera menée en parallèle avec la relocalisation de la bibliothèque communale dans la chapelle. Un parcours d'artistes verra le jour.

Les ressources culturelles et touristiques étant nombreuses dans notre Commune, un effort particulier sera entrepris afin d'intégrer au mieux l'ensemble de ces atouts.

Un plan d'action touristique sera ainsi élaboré, évalué et adapté en concertation avec les acteurs du secteur à l'initiative de la commune... La majorité sera attentive à la redynamisation de l'offre touristique communale, notamment sur les lieux de l'ancienne ligne de chemin de fer (RRR) ainsi que des espaces des moulins d'Arenberg et des autres potentialités de notre patrimoine local. Enfin, la liaison de la voie lente entre Quenast et Rebecq constituera une belle opportunité en matière de mobilité et de tourisme.

La création d'un échevinat du commerce et de la participation citoyenne a comme objectifs d'intégrer les politiques communales et de les concrétiser en partenariat avec les acteurs locaux. Des événements de type « foire commerciale » seront mis sur pied, afin de dynamiser le commerce local et de favoriser la renaissance d'associations de commerçants.

Une attention particulière sera portée au stationnement à proximité des commerces locaux.



Un mérite de l'artisanat verra le jour. **L'activité agricole importante dans notre commune mérite une meilleure prise en compte des problèmes de ses exploitants : une commission agricole sera donc créée.**

Au niveau de la vie économique, deux axes majeurs seront privilégiés : l'étude de la possibilité d'installer un zoning artisanal le long des nationales 6 et/ou 7 et la création d'un pôle de type Horeca autour de la Grand Place. Évidemment la réaffectation des bâtiments de l'actuelle Maison communale et du site environnant fera l'objet d'une attention particulière.

En matière de sécurité, la majorité sera attentive à ce que les effectifs de l'antenne de police soient augmentés et à ce que la part communale dans le budget de la zone de police ne soit pas tirée à la hausse par des manifestations de grande ampleur organisées sur d'autres communes et par le sous-financement fédéral.

Dans le domaine environnemental, notre priorité première reste la lutte contre les inondations qui sera intensifiée, par la mise en œuvre de plusieurs zones d'immersion, le placement de fascines, de bandes enherbées mais aussi la création d'un Plan inondations transversal. La lutte contre les nuisances environnementales (chenil, poussière etc.) sera poursuivie.

La volonté de la majorité est aussi d'étudier l'ensemble des techniques modernes de désherbage afin de tendre vers « zéro pesticide » sur les terrains communaux et les voiries communales. Une attention sera apportée à rendre accessibles les sentiers communaux et à leur entretien, parallèlement à une promotion accrue du maintien de haies d'essence régionale et d'ensemencement d'espaces publics par des espèces mellifères.

La promotion des économies d'énergie, déjà largement mise en œuvre dans les bâtiments communaux, sera également une préoccupation de la majorité, avec par exemple la création d'une unité de production hydroélectrique sur la Senne.

La majorité vous a présenté ses projets volontaristes qui seront réalisés en transparence et dans un souci de dialogue permanent avec les acteurs concernés, que ce soient le citoyen, le personnel communal et les autres intervenants, culturels, sportifs, associatifs, politiques, défenseurs de l'environnement etc.

Notre volonté de maîtrise des finances communales nous permettra de concrétiser ces projets porteurs d'avenir pour nos quartiers, nos villages et leurs habitants.

Zone de rétention du Moulin d'Hou – Etat d'avancement du projet

Suite aux inondations récurrentes observées sur la Senne, une zone de rétention va être réalisée, dans le but de réguler le débit du cours d'eau, en amont du Moulin d'Hou, à la limite entre Steenkerque et Rebecq.

La présence de ce bassin de rétention permettra d'écrêter les pics de crue liés des épisodes pluvieux.

Les caractéristiques du bassin sont les suivantes :

- Digue de retenue de 2,5m de haut ;
- Clapet basculant permettant d'ajuster le débit de sortie du bassin ;
- Ote maximum de l'eau : +53,00m
- Capacité du bassin : 205.000 m³

Le permis d'urbanisme a été octroyé par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie – Direction du Brabant-Wallon en date du 24/09/2012.

Les expropriations sur la partie Brabant wallon, où sera implantée la digue, sont terminées et celles sur le Hainaut sont en cours.

Le marché public lancé par le Service Public de Wallonie (DGO3 – Direction des Cours d'Eau Non Navigables), maître d'ouvrage, a été adjugé et notifié à la firme ETH de Jodoigne.

Le début des travaux est programmé pour mars 2013, en fonction des conditions climatiques et hydrologiques mais des terres ont déjà été apportées sur place pour la digue. Le délai des travaux est de 180 jours calendrier, hors intempéries.



Dernière minute ■

La bibliothèque organise

- La bibliothèque participe à l'opération « Je lis dans ma commune » dont le thème cette année est noir et blanc : venez à la bibliothèque vous faire photographier en noir et blanc accompagnés de votre livre préféré le samedi 23 mars de 10h à 12h et le mercredi 27 mars de 14h à 17h. Les photos seront exposées à la bibliothèque du samedi 20 avril au samedi 18 mai inclus. Chèque livres à gagner.
- La bibliothèque propose une exposition, des tables d'activités ludiques et des ateliers autour de l'auteur-illustrateur Claude Ponti et d'un de ses albums « L'arbre sans fin »
- L'exposition est accessible à tous les publics à l'espace du Petit Moulin, ruelle du Tonnelier les samedi et dimanche 9 et 10 mars ainsi que les samedi et dimanche 23 et 24 mars de 14h à 17h.
- Des ateliers sont également organisés :

Arts plastiques : samedi 9 mars de 14h à 18h (8-12 ans) par Laure Lernoux

Théâtre : dimanche 10 mars de 14h à 17h (8-12 ans) par Audrey Dero

Ecriture : samedi 23 mars de 14h à 17h (8-12 ans) par Françoise Johnen

Animation lecture : dimanche 24 mars de 14h à 17h (à 14h30 pour les 6-12 ans ; à 15h30 pour les 3 à 5 ans) par Audrey Dero

Renseignements : Bibliothèque communale 067/63.62.25 – bibliothequerebecq@tvcablenet.be

Plaines de vacances – inscriptions le 20 avril

La commune et le CPAS organisent chaque année des plaines durant les vacances d'été. Cette année, les plaines se dérouleront du 8 juillet au 23 août 2012 (fermeture le 15 août). Vous aurez l'occasion d'inscrire vos enfants sur le site internet de la commune : www.rebecq.be, le samedi 20.04.2012 de 09h à 18h ou au service population de l'Administration communale de 9h à 11h45. Pour plus d'informations, vous recevrez un Rebecq à la Une spécial été 2013 !

Marché hebdomadaire

Nous vous rappelons que, depuis la fin des travaux d'aménagement, le marché hebdomadaire a repris ses quartiers sur la Grand Place de Rebecq **les vendredis matin**. Nous vous y attendons nombreux. Depuis plusieurs semaines, nous constatons que des véhicules sont stationnés sur la Grand Place, empêchant l'installation des marchands ambulants. Pour rappel : le stationnement est interdit sur la Grand Place tous les vendredis de 6h à 14h.



Avis d'enquête publique - programme wallon de réduction des pesticides - catégorie a1

En vertu des dispositions du livre 1er du Code de l'Environnement ART. D29 du Code de l'ENVIRONNEMENT. Dans le cadre de la Directive 2009/128/CE pour parvenir à une utilisation des pesticides compatibles avec le développement durable (Directive – cadre Pesticide DCP) une enquête publique est organisée afin de permettre de recueillir l'avis du public. Les documents soumis à l'enquête publique sont consultables sur le site internet www.wallonie-reductionpesticides.be et à l'Administration communale.

Auteur du Plan : la DGARNE du Service Public de Wallonie.

Autorité compétente : le Gouvernement wallon.

Date d'affichage de la demande : 6 février 2013

Date d'ouverture de l'enquête : 11 février 2013

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Maison Communale - Grand Place 13 - 1430 Rebecq le 27 mars 2013 à 10h00

Les observations écrites peuvent être adressées au Service Environnement, Grand Place 13, 1430 Rebecq ou valerie.deman@commune-rebecq.be. Les observations et/ou remarques peuvent être également envoyées par mail à l'adresse suivante : denis.godeaux@spw.wallonie.be

Le programme wallon de réduction des pesticides est consultable à l'Administration communale (service Environnement), Grand Place 13 à 1430 Rebecq à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou le samedi matin. Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Valérie Deman, Service Environnement (tél : 067/88.71.60).

Village fleuri : Rebecq primé !

La Commune de Rebecq a investi en 2012 dans une opération de fleurissement, afin d'embellir les espaces publics. Malgré nos petits moyens, nos services ont réussi à créer des petits parterres de qualité, rendant les entrées de nos villages plus accueillantes à moindre frais. Nous avons rentré notre candidature dans le cadre de l'opération provinciale « Villes et Villages fleuris » et nous avons le plaisir de vous annoncer que Rebecq a été distinguée d'une « Fleur », label de qualité. Cette année, le fleurissement sera encore étendu et amélioré, afin de garnir de plus en plus de rues petit à petit.

Jobs à l'appel 2012

Un groupe de jeunes encadré par l'AMO Plan J s'est constitué afin d'effectuer des travaux rémunérés durant l'été. Il s'agit de vous rendre différents types de services, tels que : nettoyage, repassage, jardinage, baby-sitting, car-wash, courses... Ces services s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Ce projet se déroule les mois de juillet et d'août sur les communes de Tubize, Ittre, Rebecq et Braine-le-Château et Braine-le-Comte.

Pour nous contacter : « Jobs à l'appel » - AMO Plan J – 24, rue Ferrer – 1480 Tubize – 02/355.26.67 – personne de contact : Elise De Mattia – elise.demattia@planj.be

LE CPAS, bien plus que de l'aide sociale

Souvent associé à des représentations stéréotypées et négatives, le CPAS est une institution généralement méconnue du grand public. L'installation d'un nouveau Conseil de l'action sociale est l'occasion de (re)découvrir ou de mieux faire connaissance avec ce que certains appellent « le bras social » de la commune.

Les missions

Les missions du CPAS lui sont conférées par la loi. Il a pour but de garantir à chacun de vivre conformément à la dignité humaine. Une notion certes, subjective et évolutive dans le temps et dans l'espace, mais qui implique qu'en Belgique, une personne puisse **se nourrir, se vêtir, se loger et avoir accès aux soins de santé**.

L'intervention du CPAS est précédée d'une enquête sociale se terminant par un diagnostic précis de la situation de la personne ; le travailleur social proposant les moyens les plus appropriés d'y faire face. En ce sens, l'aide sociale peut prendre différentes formes. La loi prévoit qu'elle peut être matérielle sociale, médicale, médico-sociale, psychologique, palliative, curative ou préventive.

Les aides les plus connues sont le droit à l'intégration sociale (qui peut prendre la forme d'un emploi et/d'un revenu d'intégration) et les **aides financières** qui touchent une multitude de domaines :

- des avances sur allocations de chômage, sur indemnités de mutuelle ;
- des aides pharmaceutiques ;
- le secours chauffage ;
- les allocations fédérales chauffage ;
- le fonds énergie ;
- le fonds social de l'eau ;
- les aides alimentaires ;
- les garanties locatives ;
- les chèques sport ;

Toutes ces aides (et la liste n'est pas exhaustive) ne forment qu'une partie du travail social réalisé par le CPAS de Rebecq.

Une permanence juridique

Le CPAS est un service public **ouvert à toute la population**. A ce titre, le centre fournit également tous les informations et renseignements utiles. Il effectue les démarches de nature à procurer aux intéressés tous les droits et avantages auxquels ils peuvent prétendre. Dans cet ordre d'idée, le CPAS organise tous les premiers jeudi du mois une **permanence juridique** gratuite et cela en collaboration avec la Commission d'aide juridique de l'arrondissement de Nivelles.

Un tuteur énergie

Afin d'être attentif aux économies d'échelle, le CPAS a initié le **Plan d'action préventive en matière d'énergie** et s'est offert les services d'un tuteur énergie. Autant d'actions qui visent à aider les familles à faire des économies d'énergie et à réduire leur facture énergétique. Notre tuteur fournit également toutes les informations visant à faciliter l'accès aux aides financières existantes permettant de réaliser des investissements énergétiques.

Développer la formation et la mise à l'emploi

Une autre initiative, et pas des moindres, est le **projet Cluster**. Il a pour but de développer une politique commune de formation



et de mise à l'emploi. Sur la commune de Rebecq, rien que pour 2012, 36 personnes (parmi lesquels 18 nouveaux engagements) ont bénéficié de la mesure « article 60§7 » qui leur donne la possibilité de retrouver un emploi. Le service propose également des **ateliers de recherche d'emploi** 2x/mois, le mercredi matin dans les locaux de la Maison des Jeunes. Il apporte une aide à la rédaction de cv et de lettre de motivation.

Suivi budgétaire

Le CPAS propose aussi pour toute personne qui en fait la demande un suivi en guidance budgétaire. Il s'agit d'aider les personnes à mieux gérer leur budget. Pour la médiation de dettes et l'introduction des procédures en règlement collectif de dettes, notre centre est conventionné avec l'ASBL Actions sociales du Brabant Wallon.

Aides aux familles

Nous sommes aussi conventionnés pour tout ce qui à trait au service d'aides aux familles (ISBW, l'ASD et la CSD). Ces services ont notamment pour but de permettre aux **personnes âgées, malades et/ou handicapées**, dont l'autonomie est réduite, de continuer à vivre à domicile, d'aider les familles (**grossesses à risques**, accidents, etc.).

Toujours en matière d'aide aux personnes, le CPAS de Rebecq livre des **repas à domicile** et assure un service « **SOS dépannages** » lequel réalise de petits travaux ou réparations que des professionnels ne sont pas prêts à assumer (tapissage, tonte de pelouse, etc.).

Projets ponctuels

Le CPAS développe également des projets d'insertion sociale plus ponctuels comme « **Été solidaire** » (engagement de jeunes en difficultés durant les vacances scolaires), des **sorties culturelles** dans le cadre de l'article 27 (qui a pour but de faciliter l'accès à la culture)

ou plus récemment un **atelier destiné aux plus de 60 ans visant à les initier à l'informatique** (projet développé avec le soutien de la Province du Brabant Wallon).

Service Social

Les permanences générales du service social se tiennent le mardi et le vendredi matin de 8h45' à 11h45'. La permanence pension, demande d'allocations pour personnes handicapées et fonds social chauffage (fonds mazout) a lieu le jeudi matin de 8h45 à 11h45.

Contact

M. Ankaert (Responsable du service)

067/67.06.68

Mme Bonaventure (Guidance budgétaire, aides sociales)

067/63.67.04

Mme Georges (Droit à l'intégration sociale, aides sociales, fonds énergie) 067/63.90.13



M. Robette (Guidance budgétaire, fonds social chauffage)

067/63.79.46

Mme Saelens (Droit à l'intégration sociale, aides sociales, allocations pour personnes handicapées, demande de pension)

067/63.74.35

Agent d'insertion socio-professionnelle – **Mme Casellas** (lundi et mercredi) 067/63.65.20

Pépinières du Stoquois, Vergers du Paradis : Un double anniversaire ! ■

Les 20 et 21 avril prochains, de 9h à 18h, vous aurez l'occasion de découvrir deux exploitations rebecquoises renommées. En effet, le Verger du Paradis (qui fête ses 50 ans d'existence) et les Pépinières du Stoquois (qui fêtent leurs 20 ans) ont décidé de s'associer pour cet anniversaire hors du commun et de proposer ensemble des portes ouvertes animées. A cette occasion, des navettes en petit train de cueillette seront organisées entre les deux sites.

Au programme :

Pépinières du Stoquois:

- Présence des maîtres composteurs
- Réparation et entretien de votre gazon par Ets Deronne
- Conseil pour le potager et la confection de jardinières (DCM)
- Les Bulbes d'Arenberg (Mr Nisolle)
- Démonstration de tortue pour la tonte de votre gazon (Mr Elegeert)
- Conseils pour vos orchidées (Mme Legrain)
- Démonstration de tortue pondreuse et exposition de petits matériels (M. Elegeert)

- Biodiversité et écologie, le spécialiste Ecostyle vous conseillera

- Présence de la Royale Harmonie de Rebecq le dimanche

Verger du Paradis:

- Marché artisanal : Magasin avec les produits du Verger
- L'apiculteur avec les produits de la ruche
- Crème glacée du fermier Ferme St Hubert
- Produits laitiers La Ferme du Tambourin
- Pressage des pommes
- Tartes aux pommes de nos boulangers
- Jeux d'enfants en bois L'oe cire
- Bières de la Brasserie Lefebvre
- ATTRACTION: Vue panoramique à 20m de hauteur!!
- Workshop: Préparations à base de produits du Verger et dégustation

Sur les deux sites : bar, restauration, château gonflable, et concours de dessins pour les enfants

Un questionnaire sera remis par famille et sera complété au fur et à mesure des visites des 2 exploitations. A la remise de celui-ci les clients auront droit à un cadeau.



Portes ouvertes les 20 et 21 avril

PCDN Rebecq

Animations sur les batraciens aux écoles de Rebecq

Chaque année, le PCDN propose aux écoles des animations de sensibilisation à la protection de la nature. Ces dernières années, les élèves de Rebecq ont bénéficié, entre autre, d'animations sur les champignons, les insectes pollinisateurs, les parades et chants d'oiseaux. En 2013, le PCDN a cédé la main au Contrat de rivière de la Senne. Du 28 janvier au 8 février, encadrés par les animateurs bénévoles du Contrat de rivière, 224 élèves de Rebecq ont appris à identifier les amphibiens et reptiles de chez nous, à connaître leur cycle de vie et leur milieu. Ils savent maintenant où les observer, comment les aider tant dans notre jardin que lors de leur migration aux abords des routes. Merci aux animateurs et au Contrat de rivière pour cette belle collaboration !

Entretien des étangs communaux

Le 9 février, les bénévoles du PCDN ont enfilé leur salopette pour se glisser dans l'eau froide du second bassin des étangs communaux.



Les poissons, trop nombreux dans ce bassin, ont été collectés pour être réintroduits dans le bassin supérieur, où la pêche est autorisée. Bilan de l'opération

Calendrier 2013 des activités PCDN

- 23/03/2013 : Nuit de la Chouette**
- 1-2/06/2013 : Weekend des mares**
- 24/08/2013 : Nuit de la chauve-souris**
- 21/09/2013 : Balade Nature à vélo**
- 19/10/2013 : Journée de la Pomme**
- 24/11/2013 : Distribution d'arbres**
- 7-8/12/2013 : Vente de nichoirs artisanaux au Marché de Noël**

Prochaine réunion plénière : le 23 avril à 19h45
à la Maison Communale

: transfert de 50 kg de poissons (dont 1 carpe de 13 kg!); découverte de 2 Tortues de Floride, introduites illégalement aux étangs; remise à flot et réaménagement de l'îlot central du bassin. Les Tortues de Floride, répertoriées comme espèces invasives, ont été retirées des étangs et recueillies par un membre du PCDN qui les gardera dans un enclos sécurisé. L'îlot, quant à lui, retrouvera au printemps prochain sa vocation de refuge pour les oiseaux.



Le samedi 23 mars 2013, c'est «La Nuit de la Chouette» !

Le samedi 23 mars 2013, Natagora et son pôle ornithologique Aves, en collaboration avec plusieurs partenaires wallons et bruxellois, proposeront aux petits et grands, passionnés d'oiseaux ou néophytes, des animations gratuites sur le thème de la chouette aux quatre coins de la Belgique francophone. Ces soirées spéciales sont une occasion unique de partir, en compagnie de guides naturalistes, à la découverte des rapaces nocturnes, des dangers qui les guettent et des gestes simples pour leur venir en aide. Le PCDN de Rebecq collabore cette année à l'action et vous invite à assister à une courte présentation suivie d'une sortie sur le terrain, guidée par deux ornithologues spécialisés.

Rendez-vous à 19h30 au Petit Moulin d'Arenberg –
activité gratuite – réservation souhaitée auprès du
service environnement de l'administration communale
(067/88.71.60).



Activités des Guides composteurs 2013

Le compostage est une technique simple, pratique et économique qui permet de traiter à domicile - et donc sans aucun déplacement - non seulement vos déchets de jardin (tontes, feuilles mortes, branchages...) mais également vos déchets de cuisine (épluchures...).

Les Guides Composteurs de Rebecq seront, cette année encore, à votre disposition pour répondre à vos questions et vous fournir des conseils pour mettre en place ou améliorer votre compostage à domicile. Venez les rencontrer à l'une de leurs activités !

Calendrier 2013 des activités des Guides Composteurs :

- 13 et 14 avril : Stand d'information à la Foire des jardins d'Enghien
- 20 et 21 avril : Stand d'information lors des Journées portes ouvertes de la Pépinières du Stoquois
- Mai : Atelier de compostage
- 1 et 2 juin : Stand d'information et démonstration de compostage durant le week-end des mares aux Etangs communaux
- Septembre : Atelier de compostage
- Septembre : Stand d'information à la Fête du Terroir à Braine-le-Château
- Automne : Atelier de compostage
- Novembre : Stand d'information lors de la distribution d'arbres à l'occasion de la Sainte-Catherine

Vous souhaitez en savoir plus sur leurs activités, obtenir les coordonnées du guide composteur le plus proche de chez vous ou poser une question, n'hésitez pas à contacter la coordination locale des Guides Composteurs de Rebecq : Ariane Godeau – Service Environnement - 067/ 63.49.32.

Concours «Rebecq en fleurs» ■

5 Catégories !

Rebecq est une bien jolie commune, où il fait bon vivre. Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps, lorsque bourgeons et fleurs commenceront d'éclorre dans nos jardins et au bord de nos routes. Pour participer à l'embellissement de nos maisons, l'Administration Communale vous propose son concours « Façades fleuries » rebaptisé « Rebecq en fleurs », dans une atmosphère conviviale. La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception à laquelle chaque participant sera invité pour recevoir un cadeau et peut-être un prix !

Catégories traditionnelles

FACADES FLEURIES : Quelques fleurs dans une jardinière, des pots sur la devanture, la décoration florale d'un jardinet... Il suffit de peu de choses pour faire d'une simple façade une entrée accueillante et sympathique.

JARDINS FLEURIS : Votre jardin est situé à l'arrière de votre habitation ? Pas de problème ! Choisissez cette catégorie pour montrer au jury le fleurissement de votre jardin ou l'agencement de votre potager.

FACADES ET JARDINS FLEURIS : Vous souhaitez participer tant en façade qu'en jardin ? Cette catégorie est pour vous !

QUARTIERS FLEURIS : Participez au Concours en compagnie de vos voisins, fleurissez ensemble vos habitations ou jardinets et remportez ensemble un prix « fleuri » pour votre quartier : le quartier gagnant sera invité à choisir une décoration florale que l'administration communale installera (bacs à fleurs, suspensions, parterre...). De quoi générer un embellissement fleuri et durable dans votre quartier ! Pour toute information concernant cette catégorie, vous pouvez contacter le service de Cohésion Sociale, qui peut vous aider à contacter et motiver vos voisins et à mettre sur pied votre projet. Plus d'infos sur cette catégorie : Service Cohésion Sociale 067/63.49.35

JARDINS AU NATUREL : Le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) collabore au concours Rebecq en fleurs, en initiant une nouvelle catégorie intitulée « Jardins au naturel ». Il s'agit de favoriser dans vos jardins l'emploi de plantes indigènes et mellifères. Plus d'infos sur cette catégorie : Mme Ariane GODEAU, Conseillère en environnement 067/63.49.29

Vous trouverez au verso le bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer avant le 31 mai.

Animations à la bibliothèque ■

La bibliothèque était bien remplie pour les animations « Un doudou, un livre et au lit » à l'initiative de la Bibliothèque Centrale de Nivelles.

Le 21 décembre, une lecture en pyjama a réuni une vingtaine d'enfants de 2 ans ½ à 4 ans venus écouter des histoires et des comptines. Et le 12 janvier, l'animatrice Catherine Wilkin a dirigé un atelier « confection de doudous » durant lequel les enfants de

4-5 ans aidés de leurs parents ont pu créer un doudou original et unique.

Les lectures ont lieu régulièrement durant l'année scolaire un samedi après-midi par mois pour les enfants de 3 à 11 ans

Les prochaines dates : samedi 23 février, dimanche 23 mars (au Petit Moulin ruelle du Tonnelier) , samedi 20 avril et samedi 1er juin.





Concours « Rebecq en fleurs »

À renvoyer avant le 31 mai 2013

à l'Administration communale – Grand Place, 13 – 1430 REBECQ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Participera (ont) au Concours « Rebecq en fleurs » 2013 dans la catégorie suivante :

Façades fleuries

Façades et Jardins fleuris

Quartier fleuri

Jardins fleuris

Jardins au naturel

(veuillez cocher la catégorie sélectionnée)



Jumelage, Rebecq accueille la commune de Monghidoro

Du 10 au 15 octobre prochains, Rebecq recevra une centaine de Monghidoresi, dans le cadre du jumelage, pour un séjour culturel et festif. Ce sera l'occasion de fêter les 10 ans du jumelage officiel entre nos deux communes, et de rappeler les liens qui nous unissent : à partir de 1946, des dizaines d'Italiens de Monghidoro sont en effet venus à Quenast pour travailler dans les Carrières. Peu à peu, ceux-ci se sont intégrés, ont fondé leur famille. Les deux communautés possédant ainsi des liens historiques très forts, un des objectifs

de ce jumelage est également d'entretenir la mémoire de cette immigration.

Pour favoriser l'échange et la communication entre les deux communautés, les Italiens seront principalement **logés en famille d'accueil**, une manière conviviale de se découvrir. Si vous souhaitez accueillir une ou plusieurs personnes à cette occasion ou tout simplement vous impliquer dans l'organisation, nous vous remercions de prendre contact avec Melle Patricia VENTURELLI, Echevine en charge du Jumelage, au 0476/83.88.26.



La régie technique travaille pour vous ■



Création d'une canisette à la Plaine du Fair-Play

Ramassage hebdomadaire des 135 poubelles communales



Opérations d'épandage durant toute la saison hivernale

Placement d'un défibrillateur à la Salle communale de Quenast et au Hall Omnisport



Agenda (suite) ■

S 04 18h / D 05 12h

KERMESSE AUX BROCHETTES GEANTES ET BOULETTES SAUCE TOMATE

Des Gilles Clap Chabots et leurs Paysannes
À la Salle du Cercle. Infos : 0474/78.82.13

J 16 09h30-16h

FLEURS DE BACH

chemin du Stoquois 108
caroline_de_vos@live.be

V 17 au D 02/06

EXPOSITION « ISABELLE MALOTAUX »

Au Moulin d'Arenberg. Vernissage le 17/05 à 19h30. Infos : 067/63.70.67

S 18 16h

SPECTACLE ARA (ATELIERS RÉCRÉ ACTIFS)

À la Salle communale de Quenast. Infos : CcR 067/63.70.67

Me 22 14h

RENCONTRE DES JEUNES AÎNES

À la salle de l'Ancienne gare

Me 22 14h30

CINE CLUB JUNIOR

À la Salle communale de Quenast. Infos CcR 067/63.70.67

J 23 13h30-16h30

THE DANSANT

À la salle communale de Quenast. Infos CcR : 067/63.70.67

S 25 10h-12h

FLEURS DE BACH

chemin du Stoquois 108
caroline_de_vos@live.be

S 25

JOURNEE DES JEUNES

du ReNouveau
à l'Espace du Petit Moulin

J 30 09h30-16h

FLEURS DE BACH

chemin du Stoquois 108
caroline_de_vos@live.be

JUIN

S 01

FANCY-FAIR

De l'école communale Montgras. Infos : 067/63.79.21

S 01

ATELIER LECTURE

De la bibliothèque communale. Au Petit Moulin. 14h30 enfants de 6 à 12 ans
15h30 enfants de 3 à 5 ans
Infos : 067/63.62.25

S 01 20h

SPECTACLE NICOLE FERONI

« L'œuf, la poule ou Nicole »
À la Salle communale de Quenast. Infos : 067/63.70.67

J 06 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIETE

du Conseil Consultatif des Aînés
À l'Ancienne gare. Infos : 067/63.89.29

S 08 12h-16h et 18h-22h / D 09 12h

SOUPER

Du Comité Animation Village Quenast. À la Salle communale de Wisbecq

D 09

SOIREE MALGACHE

de Razanaka
À la salle communale de Quenast. Infos : 0475/35.60.10

concerto
5
à euros
2013

REBECQ

22 JUIN 2013

STADE VÉLODROME - CHEMIN DE LA CHAUSSÉE - OUVERTURE À 14H

PRÉSENTÉ PAR VINZ DE LA LIBRE ANTENNE

JENIFER

ZAHO DJ DADDYK

LE GRAND JOJO DJ HMD

LES GAUFF'S RMS DJ MAK

MACHINE GUN PLAYS ACDC

GRAND FEU D'ARTIFICE EN CLOTURE

5 € en prévente - 10 € sur place - Infos/Tickets/Réservations

www.concerto5euros.be



Etat civil

Angie SIMON, née le 1er janvier, chez Jennifer Simon

Simon MAUWET, né le 2 janvier, chez Bénédicte Marloye et Laurent Mauwet

Eloïse VANDERSCHUEREN, née le 4 janvier, chez Aurélie François et Kévin Vanderschueren

Soraya FOURNEAUX, née le 8 janvier, chez Mirella Dom et Julien Fourneaux

Thaïs SUIGNE, née le 9 janvier, chez Aurore Suigne

Edéna DOUAY, née le 10 janvier, chez Déborah Noël et Johnathan Douay

Nina NOVALET, née le 11 janvier, chez Juliette Gillot et Fabian Novalet

Mathis DENE, né le 11 janvier, chez Virginie Spreutels et Alexandre Dene



Vince HUYSMAN, né le 15 janvier, chez Alexia Vandenbranden et Jeroen Huysman



Lucas BLAMPAIN, né le 15 janvier, chez Sophie Clément et Laurent Blampain

Timaël HESELMANS, né le 16 janvier, chez Valérie Vanbussel et Yannick Heselmans



Yéline RODRIGUEZ DE LA GRANDA, née le 16 janvier, chez Kate Everaerts et José Rodriguez de la Granda



Sacha VAN STICHELEN, né le 18 janvier, chez Virginie Bonnage et Joffrey Van Stichelen



Valentin HERVIEU, né le 18 janvier, chez Nathalie Ricour et Cédric Hervieu

Nolan BOUDART, né le 19 janvier, chez Cindy Vogeleer et Christophe Boudart



Robin BAEYENS, né le 26 janvier, chez Angélique Degrève et Raphaël Degrève



Saverio CAMPORA, né le 29 janvier, chez Gladys Mwangi et Santo Campora

Sem MAES, né le 31 janvier, chez Kimberly Desmedt et Andy Maes

Ils se sont mariés

En janvier,

Le 12, Ruzanna Gevorgyan et Eric Boudart

En février,

Le 16, Ambre Willot et Frédéric Gazeau

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En janvier,

Eric MOLIE, Raymond SMISMANS, Ivon SCAUFLAIRE, Mariette STERCQ, Marie-Josée DETRE, Georges CHERON, Jeannine THIBAUT, Elisabeth DYSSSELEER, Luc CORNELIS

En février,

Annie VANHEMELRYCK, Maria VAN ESBEEN, Jaak BOGAERT, Christian JANSSENS, Rina LAZARETTI, Maria CELOTTI, Gilberte PATERNOSTER, Gérard BERT

Nouveaux commerces

Matin gourmand

Boulangerie, pâtisserie
33 Chemin du Croly à Quenast
Infos : 068/30.23.90

Ouvert du mercredi au dimanche midi et fermé de 13h à 14h sauf le samedi

Chez Jess & Tim

Boulangerie
Chaussée Maieur Habils, 16 à Bierghes
Infos : 02/396.33.90

L'Élixir des sens

Centre de beauté et de bien-être (Spa & thermes, institut de beauté)

Rue Zaman 87

Infos : 0496/35.11.11

info@lelixirdessens.be

Horaire :

du lundi au samedi de 10h à 19h

Fermé le Mercredi

www.lelixirdessens.be

bien à vendre / bien à louer Marguerite Everarts Agent immobilier indépendant

Agrégation IPI 505731

HOME STAGING

Mise en valeur de votre bien

Infos : 0477/370 779

margueriteeverarts@gmail.com

Vous venez d'ouvrir un commerce à Rebecq et souhaitez être référencés dans cette rubrique et sur notre site internet?

Adressez-nous vos informations par mail à l'adresse suivante : communication@rebecq.be



Senne et Carrières

le journal du Centre culturel

> mars 2013

Le printemps revient, les couleurs sortent de la terre et rayonnent, les activités du CcR foisonnent ...

Après un début de saison tonitruant et les succès incontestables du Théat'Wallon, de l'exposition de Gaël Maleux, du thé dansant avec Franck Olivier, du dîner spectacle avec le Trio Animus, ce sont encore d'autres beaux moments que notre programmation vous propose ...

Ainsi, faisant suite à la réussite de « Instants de Femmes » créé par le CcR, Scène sur Senne présentera « Ca va mal finir », une comédie inédite, grand moment de rire. Autre incontournable du genre, et nous n'en sommes pas peu fiers, Nicole Ferroni, découverte dans « On ne demande qu'à en rire » de Ruquier sur France 2, viendra avec son « L'œuf, la poule ou ... Nicole ? ». Réservez immédiatement !

Une autre date à pointer dans le calendrier, et particulièrement pour notre public aîné, la venue de Robert Cogoï et Christian Vidal pour une tournée romantique le 15 juin. Des classiques musicaux en perspective ...

Enfin, parce que les bénéfices seront entièrement versés au Télévie, ne manquez pas, grande première, notre repas « Bières et fromages belges » du 23 mars.

Nos traditionnels thés dansants, dont un dédié à la Môme, les expositions arts plastiques de David Mauquoy et Isabelle Malotaux, le Ciné Junior, l'expo et le spectacle des Ateliers Récré Actifs boucleront ces trois mois, qui nous vous le promettons, s'annoncent rayonnants ...

Nous demeurons à votre entière disposition, vous souhaitons une agréable découverte et lecture et attendons ... vos réservations !

Pour le CcR, Giovanna Ghisu – Présidente ; Steve Cerisier – Directeur.



20.03, 14h30

Salle communale de Quenast

Ciné club Junior : «Les pirates, bons à rien mauvais en tout»

(PAF : 2€)

Malgré son enthousiasme, le Capitaine Pirate a beaucoup de mal à se faire passer pour une terreur des mers. Secondé par un équipage aussi peu doué que lui, le Capitaine rêve pourtant de battre ses rivaux, Black Bellamy et Liz Lafacheuse, en remportant le prestigieux Prix du Pirate de l'Année. Pour le Capitaine et son drôle d'équipage, c'est le début d'une incroyable odyssée qui, des rivages de Blood Island jusqu'aux rues embrumées de Londres, va les conduire d'épreuves en rencontres.



23.03, 19h30

Salle communale de Quenast

Repas «Bières et fromages belges» au profit du Télévie

(PAF : 15€), RESERVATIONS OBLIGATOIRES avant le 18/03

De bons fromages de chez nous biens affinés, un bar achalandé de bières belges et locales, quelques jolis crus de vin, de nobles pains du boulanger rebecquois, une dose de musique pour l'animation et surtout, surtout, de la convivialité ! Et, enfin, la totalité des bénéfices reversés au Télévie ... Animation musicale par les Blues Boys.

L'œuf Centre culturel de Rebecq vous courtoie à son

**Repas fromages et bières belges
AU PROFIT DU TELEVIE**

Animation musicale par les Blues Boys



Toutes contributions versées avec vos amis et votre famille !

**Samedi 23 mars à 19h30
Salle communale de Quenast**

**RESERVATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 18/03
067/637.067 - ccr.02@skynet.be
PAF (repas sans boissons) : 15 € - 12 ans !
www.rebecqculture.be**

28.03, 13h30

Salle communale de Quenast
Thé dansant

(PAF : 4€, tarte et café compris)

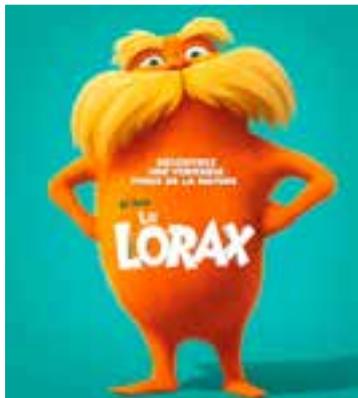
En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec Jacqy et Rob !

17.04, 14h30

Salle communale de Quenast
Ciné club Junior : «Le Lorax»

(PAF : 2€)

Pour conquérir le cœur de sa jolie voisine, Audrey, Ted va s'échapper de Thneedville, un monde totalement artificiel où toute végétation a définitivement disparu, pour partir en quête d'un arbre vivant. Ted va rencontrer le Gash-pilleur, un vieil ermite aigri reclus dans sa cabane au milieu de nulle part, et découvrir la légende du Lorax, cette créature aussi renfrognée que craquante qui vit dans la magnifique vallée de Truffala et lutte avec ardeur pour la protection de la nature.



Du 19.04 (vernissage 19h30) au 05.05

Exposition «David Mauquoy»

(Entrée libre)

David Mauquoy est né à Nivelles en 1965. Très tôt, il démontre des aptitudes surprenantes pour le dessin. Il s'engage sans hésitation dans une voie artistique et doctorale en suivant un graduat en Arts Plastiques à l'Institut Saint-Luc à Bruxelles. L'illustration de livres pour enfants en est sa spécialisation. Cet humaniste, sensibilisé à l'Art Therapy, a complété ses compétences graphiques par une approche particulière des techniques développant la confiance en soi. Au-delà de son chemin de vie et de son engagement presque spirituels, David se réinvente sans cesse. Il se met en scène dans



plusieurs domaines éveillant les sens : la musique, l'écriture, la décoration... et surtout le dessin. Du portrait au dessin non figuratif, en passant de la poésie à la musicalité, toujours avec de l'humour au bout des doigts, c'est finalement, la création qui le transcende.

25.04, 13h30

Salle communale de Quenast : Thé dansant

(PAF : 4€, tarte et café compris)

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec les Blues Boys !

26, 27 (20h) et 28 (15h).04

Salle communale de Quenast : « Ca va mal finir » création de Scène sur Senne

(PAF : 8€)

Une comédie inédite de Vincent Balau. Avec Sarah Clerens, Mathieu Deleu, Jean Luc Dieu, Émilie Deprêtre, Marc Geerts, Jean-Laurent Geuzaine, Marie-Paule Mertens, Suzanne Rogers, Giovanni Russo, Sophie Russo, Marcel Vandericken et Danielle Waeles. Mise en scène de Jean Luc Dieu assisté de Suzanne Rogers. Régie de Gabi Crispin.

Y a des jours comme ça où tout vous tombe dessus, et ce sont rarement les millions de la Lotterie. Marc va pouvoir s'en rendre compte quand tout son entourage va s'y mettre pour lui pourrir la vie, chacun à sa manière. La voisine qui s'incruste, la maîtresse envahissante, l'ami indélicat... ils sont onze à débarquer chez lui ce soir de printemps. Sûr qu'il se souviendra de sa pizza brûlée. Et vous de cette comédie délirante interprétée par l'atelier théâtral du Centre culturel de Rebecq où les jeunes n'ont pas d'âge et rivalisent de talent avec les plus anciens.

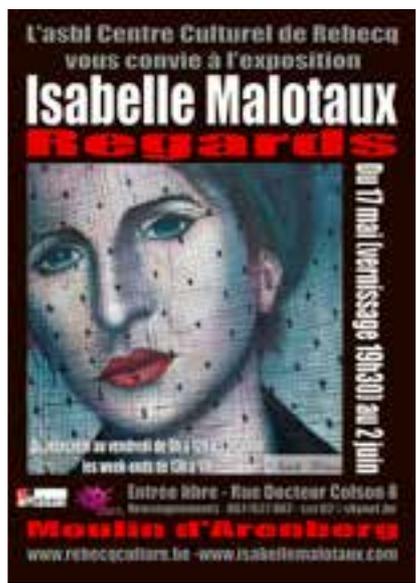


Du 17.05 (vernissage 19h30) au 02.06

Exposition «Isabelle Malotaux»

(Entrée libre)

«Je suis née à Landerneau (France) le 11 février 1966. Arrivée en Belgique à l'âge de 5 ans, j'ai toujours été très attirée par le dessin et la peinture. A l'âge de 10 ans, je suis des cours de dessin pendant quelques années. De 1985 à 1988, je poursuis mes humanités artistiques à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles et j'obtiens ensuite un graduat en Arts plastiques aux «Ateliers 75» à Bruxelles



en 1990. Passionnée par l'enseignement artistique, je donne des cours de peinture et de dessin pour adultes, adolescents et enfants. Depuis 1997, j'habite Court-St-Etienne avec mon compagnon et mes trois enfants et je décide alors de me consacrer à la peinture.»

18.05, 16h

**Salle communale de Quenast
Exposition et spectacle des Ateliers Récré Actifs**

(PAF : 1€)

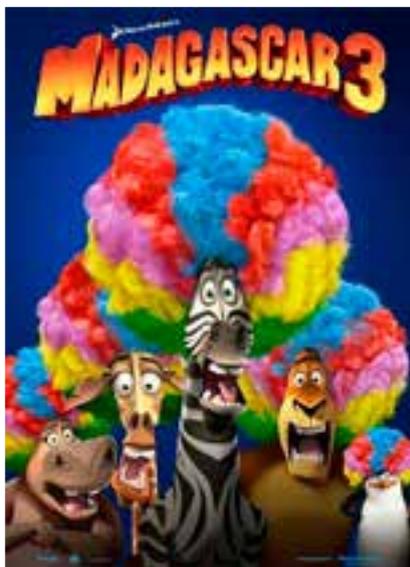
Durant l'année écoulée, les enfants des différents ateliers n'ont cessé de laisser libre cours à leur imagination. Nous vous proposons une exposition des œuvres qui exploitent d'étonnantes couleurs, formes et techniques suivie du spectacle de l'atelier d'expression orale.

22.05, 14h30

Salle communale de Quenast : Ciné club Junior : «Madagascar 3»

(PAF : 2€)

De retour d'Afrique, où leur dernière aventure les avait menés, Alex et ses fidèles amis Marty, Gloria et Melman aspirent désormais à rentrer chez eux, à New York, et à retrouver le cadre familial du zoo de Central Park. Autant dire qu'ils sont prêts à tout pour y parvenir ! Alors que King Julian, Maurice et les Pingouins se joignent à eux, leur nouvelle expédition rocambolesque les conduit en Europe où ils trouvent la couverture idéale : un cirque ambulancier dont ils deviennent les héros – façon Madagascar bien sûr !



23.05, 13h30

Salle communale de Quenast : Thé dansant

(PAF : 4€, tarte et café compris)

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec le Moineau des coronas et un hommage à Edith Piaf suivi des Rossignols de la Scène!

01.06, 20h

Salle communale de Quenast : «L'œuf, la poule ou Nicole»

de et par Nicole Ferroni (PAF : 22€), RESERVATIONS OBLIGATOIRES

JE RIS DONC JE SUIS ! « Il était une fois une poule qui portait dans son ventre, sans le savoir, un œuf. Mais pas un œuf à poussin, non, un œuf qui rigolait. Seulement, au fil des jours, l'œuf s'est développé en elle, il est devenu de plus en plus gros, et le rire de plus en plus tenace avec ça. Si bien que la voyant pleine de rire, les autres poules



ne cessaient de lui dire: « Mais enfin... tu ne peux pas rester comme ça, bon sang... Ponds-le, cet œuf. » Oui, aussi brouillé soit-il, cet œuf, il fallait que je le ponde. » Ainsi peut se résumer le parcours de Nicole Ferroni. Car si les choix de la raison l'ont amené à devenir enseignante en biologie, la passion du

théâtre qui couve en elle depuis l'enfance n'a pas tari. Consciente du « déni de grossesse » qui la touche, elle est amenée un jour à repenser sa vie. Il y a deux ans, elle demande un temps-partiel pour écrire et monter son premier spectacle. C'est ainsi que naît « L'œuf, la poule ou Nicole? » : un seul-en-scène qui parle un peu d'elle-même, et beaucoup des autres. Ces autres qui ne lui ressemblent pas, et qu'elle incarne pourtant. « L'œuf, la poule et Nicole? », c'est juste l'histoire d'une poulette qui s'était jurée, petite, qu'un jour elle serait clown. Le moment est venu pour elle de tenir sa promesse... dans la vie comme sur scène.

15.06, 16h

Salle communale de Quenast : Tournée romantique, Robert Cogoi et Christian Vidal

(18€), réservations souhaitées

Un beau moment musical dédié aux seniors mais aussi à tous ceux qui apprécient ces classiques de la chanson française ...



19.06, 14h30

Salle communale de Quenast Ciné club Junior : «L'âge de glace 4»

(PAF : 2€)

Après un cataclysme qui a provoqué la dérive de tout un continent, Manny, Diego et Sid se retrouvent séparés du reste de la horde. Essayant de rejoindre leurs amis à tout prix, ils utilisent un iceberg comme bateau et se retrouvent dans un périple maritime ! Dans leur odysée, ils vont rencontrer des créatures marines exotiques, explorer un nouveau monde et même affronter de terribles pirates !



27.06, 13h30

Salle communale de Quenast Thé dansant

(PAF : 4€, tarte et café compris)

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec les Blues Boys !

Ateliers :

Atelier cirque pour les enfants de 2 à 12 ans

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi de 16h30 à 17h30. 6€ la séance, 10 cours pour 50€, saison complète pour 150€

Compositions florales

Trois fois par mois, des mardis et jeudis, de 18h à 20h

20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

La danse pour tous

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne ; 20h-21h danses de salon débutants ; 21h-22h avancés.

Inscriptions toute l'année.

Art'Senn'ic (théâtre français)

Répétitions le mardi à 20h

Responsable et contact : Patrick Dumont : 0476/25.44.68

Scène sur Senne (théâtre français)

Répétitions le mercredi à 20h

Responsable et contact : Jean Luc Dieu : 067/649.171

Théât'wallon

Répétitions le mercredi à 20h

Responsables et contacts : Théo Deprêtre : 067/63.62.21 et/ou Alain Dyssleer : 067/67.01.84

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Les Rossignols de la Scène, atelier chant

Un lundi sur deux à 19h30



Agenda

MARS

V 15 / S 16 / D 17
CARNAVAL DE PRINTEMPS
V 15 Soirée d'ouverture
À la Salle de l'Ancienne Gare
S 16 Carnaval des Enfants
À la Salle de l'Ancienne Gare
D 17 Carnaval de Printemps
Départ Grand Place de Quenast
Rondeau final et brûle bosse
Sur la Grand Place de Rebecq

Me 20 14h
RENCONTRE DES JEUNES AÎNES
À l'Ancienne gare

Me 20 14h30
CINE CLUB JUNIOR
À la salle communale de Quenast
Infos : 067/63.70.67

J 21 09h30-16h
FLEURS DE BACH
chemin du Stoquois 108
caroline_de_vos@live.be

S 23 14h-17h
ATELIER ECRITURE
Organisé par la bibliothèque communale
Au Petit Moulin. Pour enfants de 8 à 12 ans
Infos : 067/63.62.25

D 24
ATELIER LECTURE
De la bibliothèque communale
Au Petit Moulin
14h30 enfants de 6 à 12 ans
15h30 enfants de 3 à 5 ans
Infos : 067/63.62.25

S 23 19h30
SOIREE TELEVIE
Repas « bières et fromages belges »
Animation par les Blues Boys
À la Salle communale de Quenast
PAF : 15 € - Infos: CcR 067/63.70.67

S 23 10h-12h

Me 27 14h-17h
JE LIS DANS MA COMMUNE
Infos : 067/63.62.25

S 23 / D 24 14h-17h
L'UNIVERS DE CLAUDE PONTI
À l'Espace du Petit Moulin
Une organisation de la Bibliothèque communale
Infos 067/63.62.25

J 28 13h30-16h30
THE DANSANT
À la salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

AVRIL

L 01 08h30-11h
ANIMATION TELEVIE
Petit-déjeuner et lâcher de ballons
Au profit du Télévie
Salle de l'Ancienne gare
Inscription souhaitée 067/63.49.33

J 04 14h-17h
ATELIER JEUX DE SOCIETE
du Conseil Consultatif des Aînés
À l'Ancienne gare
Infos : 067/63.89.29

S 06 / D 07 de 10h à 18h
PORTES OUVERTES
« Bulbes d'Arenberg ». 9, rue Duc d'Arenberg. www.bulbesdarenberg.be

Du L 08 au V 12
STAGE 4 BALZANES ASBL
« A la découverte de la ferme et de ses trésors » Pour enfants de 6 à 12 ans
Seulement 10 places disponibles
info@4balzanes.be ou 0498/18.02.33

D 14
MARCHE DE LA GODASSE
Départ Salle communale de Quenast
Parcours de 4, 8, 12, 20 km
Infos : 0478/74.70.64

Me 17 14h
RENCONTRE DES JEUNES AÎNES
À la salle de l'Ancienne gare

Me 17 14h30
CINE CLUB JUNIOR
À la salle communale de Quenast
Infos CcR : 067/63.70.67

J 18 09h30-16h
FLEURS DE BACH
chemin du Stoquois 108
caroline_de_vos@live.be

V 19/04 au D 05/05
EXPOSITION « DAVID MAUQUOY »
Au Moulin d'Arenberg
Vernissage vendredi 19 à 19h30
Infos CcR : 067/63.70.67

S 20
ATELIER LECTURE
De la bibliothèque communale
Au Petit Moulin
14h30 enfants de 6 à 12 ans
15h30 enfants de 3 à 5 ans
Infos : 067/63.62.25

S 20/04 au S 18/05
EXPOSITION CONCOURS PHOTOS
À la Bibliothèque communale
Infos : 067/63.62.25

S 20 / D 21
FÊTE DE L'AMITIÉ
De l'asbl la Main dans la Main
À la salle communale de Wisbecq
Infos et réservations : 067/63.74.87 ou
0476/94.27.43

S 20 / D 21
FESTIVAL DE PÂTES
D'Action Communale
À la salle communale de Quenast

S 20
5H DEFIS DES SCOUTS
Au Ballodrome

J 25 13h30-16h30
THE DANSANT
À la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/63.70.67

V 26 20h / S 27 20h / D 28 15h
SPECTACLE
« CA VA MAL FINIR » CRÉATION DE SCÈNE SUR SENNE
À la Salle communale de Quenast
Infos et réservations CcR : 067/63.70.67

S 27 / D 28
REPAS
De l'association « Mémorial de Rebecq »
À la salle communale de Wisbecq

MAI
J 02 14h-17h
ATELIER JEUX DE SOCIETE
du Conseil Consultatif des Aînés. À l'Ancienne gare
Infos : 067/63.89.29

V 03 17h30 / S 04 17h30
SOUPER SPAGHETTI
De l'asbl 4 Balzanes
À la Salle communale de Quenast.
0498/18.02.33 ou info@4balzanes.be

Suite en page 17

**Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en Juin 2013.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 1er mai à**

sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Rédaction : Sarah Berti